

4 octobre 1999 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Point de presse conjoint de MM. Jacques Chirac, Président de la République, et José Maria Aznar, Président du gouvernement espagnol, sur les relations franco-espagnoles, l'importance du rôle de l'Espagne dans les relations internationales, les négociations de l'Organisation mondiale du commerce et la coopération bilatérale dans la lutte contre le terrorisme, sur les questions d'immigration, de la sécurité européenne et de la drogue, Madrid le 4 octobre 1999.

M. AZNAR - Je vous remercie de votre présence. Comme c'est la coutume, je voudrais d'abord faire une petite introduction avant de demander au Président CHIRAC de dire ce qui lui semblera opportun et bien sûr nous nous mettons à votre disposition pour répondre aux questions que vous souhaiteriez poser.

Je voudrais vous dire tout d'abord que je suis très heureux de la présence du Président CHIRAC, c'est une présence que nous considérons particulièrement, extraordinairement importante, historique même, dans le processus de relations entre la France et l'Espagne. Je veux également ajouter que je remercie particulièrement le Président CHIRAC d'avoir trouvé du temps, du temps hier dimanche, pour passer une journée fort agréable à Cordoue et à Grenade où, bien entendu, outre les visites à tous ces sites qui sont magnifiques, nous avons eu l'occasion de bavarder et de commencer, donc, des conversations, des entretiens, dans une ambiance fort cordiale, fort détendue, sans être pressés en quelque sorte.

Je souhaite vous dire qu'à l'heure actuelle, les relations entre la France et l'Espagne traversent une période vraiment extraordinaire. Nous avons passé en revue nos relations bilatérales et je peux dire qu'il s'agit véritablement d'un moment extraordinaire. Dans ces relations, tout peut être amélioré mais tout peut aussi s'aggraver, en quelque sorte, ou empirer, mais je dois dire que les relations entre l'Espagne et la France sont des relations excellentes, comme cela n'a sans doute pas été le cas depuis longtemps d'ailleurs. Donc je suis particulièrement heureux de pouvoir faire cette constatation, cette constatation absolument claire en ce qui concerne cette visite du Président CHIRAC en Espagne.

Nous avons passé en revue, donc, nos relations bilatérales. Il y a des aspects particulièrement importants. Je voudrais en citer deux, brièvement. Je veux remercier le Président CHIRAC et le Gouvernement français pour toute la coopération en matière de lutte contre le terrorisme, les questions de sécurité, une coopération qui fonctionne correctement, qui a donné des résultats importants, des résultats fondamentaux, et nous avons donc toujours trouvé cet esprit positif, très constructif et qui est prouvé d'ailleurs par les faits, très récemment, de façon particulièrement

claire.

Je suis persuadé que tout ce processus de confiance dans ces relations est quelque chose de très positif du point de vue de la sécurité et il s'agit de quelque chose qui va durer. A l'avenir, entre nos deux pays, il y aura encore plus d'intensité à ce niveau-là.

Deuxièmement, je voudrais vous dire que les relations économiques entre l'Espagne et la France sont des relations extraordinaires. Si l'on revoit les données, le commerce entre l'Espagne et la France dépasse 7 milliards de pesetas, c'est une somme véritablement élevée. La France est le premier client et le premier fournisseur. L'Espagne est un client très important pour la France, ce n'est pas son premier client mais c'est un client important, plus important que des pays comme les Etats-Unis ou le Japon. L'Espagne est le sixième fournisseur de la France. Le processus de relations économiques entre la France et l'Espagne, relations commerciales, économiques au sens large, l'investissement français en Espagne, la présence de plus de 3000 entreprises françaises en Espagne ou la présence de l'ordre de 500 entreprises espagnoles en France, tout ceci prouve donc qu'il y a des relations économiques extraordinaires entre la France et l'Espagne. Troisièmement, je crois que s'agissant de cette politique de confiance dans tous les domaines, les rapports économiques et culturels entre l'Espagne et la France, tout ceci fait que la vision globale de notre relation, la vision de toute la politique franco-espagnole est perçue par l'opinion publique de façon extraordinaire aussi. Nous devons continuer à travailler pour que ces relations restent et que les opinions soient encore plus positives et afin que cela soit utile pour les deux pays, pour pouvoir projeter beaucoup de choses, ensemble, à l'avenir.

Deuxième chapitre auquel je voudrais faire allusion brièvement : le chapitre concernant la politique européenne. Nous avons passé en revue toutes les questions de politique européenne, les questions les plus importantes en matière de politique européenne, et je voudrais vous dire qu'il y a une identification extraordinaire entre les positions françaises et espagnoles, du point de vue du traitement de la conférence intergouvernementale et de la dimension des questions qui doivent être abordées par cette conférence et qui découlent de tout ce qui est resté en suspens à Amsterdam.

L'Espagne souhaite que ces questions soient réglées sous présidence française, lors du deuxième semestre de l'année prochaine, c'est-à-dire de l'an 2000.

En ce qui concerne également l'un des aspects importants pour nous, que nous devons aborder dans un avenir immédiat, à savoir la politique extérieure et de sécurité commune en Europe, il faut que l'Europe ait des capacités de défense propres sans ôter en rien aux liens transatlantiques, mais tout en augmentant la capacité de décision, de prise de décision des Européens en matière de défense et de sécurité. Là, il y a bien sûr une position commune entre la France et l'Espagne, et d'autres pays aussi, et à mon avis nous devons essayer d'associer à cette position le plus grand nombre possible de pays. Mais, bien sûr, il pourrait s'avérer nécessaire et opportun qu'un groupe donné de pays, comme cela a été le cas dans d'autres situations, soit un peu un noyau moteur de cette politique extérieure et de sécurité commune. Nous avons également parlé des questions concernant le développement du troisième pilier de l'Union, question qui sera traitée lors du prochain Conseil. Comme vous le savez, il s'agit là d'une proposition espagnole. C'est une proposition que j'ai faite moi-même en Autriche, lors du Conseil informel, c'est une proposition qui intéresse énormément l'Espagne. Avancer dans un esprit de sécurité, de liberté. Il s'agit de miser sur le processus d'intégration européenne en ce qui concerne les droits des citoyens, le fonctionnement de la justice, la possibilité de mener à bien des politiques d'asile, de réfugiés, d'immigration commune aussi, c'est-à-dire de faciliter l'exercice des droits, également des libertés, des citoyens européens là où il se trouvent. Il existe dans ce domaine aussi une véritable identité de positions qui est très importante entre la France et l'Espagne.

Nous avons également parlé, pour signaler encore une autre question, de ce que pourrait être la stratégie méditerranéenne, une politique commune pour la Méditerranée. Nous souhaitons qu'entre la date d'aujourd'hui et la présidence française de l'Union européenne, c'est-à-dire le deuxième semestre de l'an 2000, nous puissions également donner un élan décisif à cette

politique.

Il existe aussi une identité de vues en ce qui concerne l'élargissement de l'Union européenne. Par conséquent, comme vous le constatez, je n'ai pas exagéré en disant que les relations actuelles entre l'Espagne et la France traversent véritablement une période extraordinaire et nous souhaitons que ces relations restent telles quelles à l'avenir, que nous soyons capables, entre les deux pays, entre les gouvernements, entre les dirigeants politiques, entre les sociétés, nous soyons capables de faire en sorte que cette relation profonde continue à l'avenir, dans les années prochaines et que cela soit un moteur pour la construction européenne mais que cela soit également un élément pour intensifier encore davantage nos relations.

Comme vous pouvez l'imaginer, nous avons également parlé de questions bilatérales en suspens, des questions d'infrastructures, des affaires générales, du processus de paix au Moyen-Orient, des relations avec l'Amérique latine, après le Sommet de Rio qui a satisfait la France et l'Espagne. Nous avons vu là un exemple de comment il peut y avoir des points de vue qui parfois peuvent être un peu différents mais qui permettent d'arriver quand même à quelque chose en commun. Et je suis persuadé que, demain aussi, nous pourrions faire un bilan extraordinairement positif de ces relations, un bilan très satisfaisant bien entendu de la visite du Président CHIRAC en Espagne.

Je ne veux pas m'étendre davantage. Je remercie encore le Président CHIRAC pour sa présence, pour son amitié, une amitié qui remonte à longtemps déjà, et je vais donc lui demander maintenant d'intervenir, de dire ce qui lui semble bon avant de nous soumettre à vos questions. Je vous remercie.

LE PRESIDENT - Merci M. le Président. Je voudrais d'abord dire merci au Président du Conseil espagnol de m'avoir donné l'occasion, à moi, à mon épouse, à ma délégation et à certains journalistes français, l'occasion d'une superbe visite de l'Andalousie, hier, qui nous a laissés tout à fait émerveillés, en tous les cas, pour ceux qui ne connaissaient pas cette région, ce qui était mon cas ! Et nous y avons été reçus avec beaucoup, beaucoup d'agréments, et nous sommes revenus très impressionnés. Cela fait aussi partie des bonnes relations que de pouvoir donner à son partenaire des moments agréables.

Je n'ai pas grand chose à ajouter à ce qu'a dit le Président AZNAR car je partage sans réserves toutes les observations qu'il a faites, sans réserves. Et notamment quand il a souligné que les relations entre nos deux pays n'ont jamais été aussi bonnes. Et quand je dis jamais, je crois que c'est historiquement vrai. Je n'ai pas le souvenir qu'il y ait eu des périodes où la relation entre l'Espagne et la France ait été aussi chaleureuse et aussi dénuée à la fois d'arrière-pensées ou de problèmes. Je m'en réjouis, je m'en réjouis beaucoup pour nos deux pays. Nous sommes deux nations soeurs, historiquement et géographiquement, et deux grandes nations. Il est heureux que la concorde règne sans partage aujourd'hui entre nous.

Je crois que l'Espagne a fait des progrès considérables au cours de ces toutes dernières années, considérables. Des progrès notamment dans le domaine économique, avec un développement et une puissance qui lui ont permis d'aller vers l'extérieur et notamment en Amérique latine et en réussissant de façon exceptionnelle sa lutte contre le chômage, ce mal qui nous touche tous plus ou moins et contre lequel nous essayons tous de lutter avec les difficultés que l'on sait et pour lequel l'Espagne a remporté des succès tout à fait exemplaires, notamment depuis deux ou trois ans. Je voudrais le souligner parce que je pense que c'est une des raisons qui fait que l'Espagne est aujourd'hui sûre d'elle-même, sans complexes, et qu'elle entend par là-même jouer tout son rôle à la fois dans l'Europe d'aujourd'hui et de demain et dans le monde d'aujourd'hui et de demain. En fonction de ses légitimes ambitions européennes d'une part, méditerranéennes d'autre part, latino-américaines enfin, entre autre naturellement car l'Espagne a aujourd'hui, sous l'impulsion du Président AZNAR, une diplomatie mondiale, mais dans ses axes principaux elle a des ambitions qui sont complémentaires avec celles de la France, qui sont les mêmes que les nôtres, ce qui renforce aussi notre coopération.

Enfin, je voudrais remercier le Président AZNAR d'avoir eu l'idée de demander la réunion d'un Sommet sur les problèmes d'immigration, de grande criminalité et de blanchiment de l'argent sale, de création d'un espace judiciaire européen, problèmes qui sont profondément humains,

liés à la vie quotidienne de nos compatriotes européens et qui n'avaient jusqu'ici pas été traités de façon solennelle, importante, au niveau d'un Conseil européen. Cela va être fait grâce à l'initiative espagnole, à Tampere, sous présidence finlandaise. Et nous avons observé là aussi que, comme dans les autres domaines, et M. AZNAR l'a souligné, les positions de la France et de l'Espagne sont extrêmement proches les unes des autres, pour ne pas dire identiques.

Il y a un dernier point sur lequel nous avons également, que le Président AZNAR n'a pas évoqué dans son propos, sur lequel nous avons également une position identique, c'est celle de l'ouverture des négociations de l'Organisation mondiale du commerce, en novembre à Seattle, et pour lesquelles dans tous les domaines, respect des normes sociales, de l'environnement, respect de la sécurité alimentaire, mais aussi bien entendu respect de la politique agricole commune conformément à ce que nous avons décidé au Sommet de Berlin, et enfin, et surtout, c'est surtout là le point important, respect de la diversité culturelle, nous avons, là encore, des positions ou identiques ou très proches, que nous défendrons ensemble, à Seattle, pour le début de ces réunions.

Voilà, je remercie à nouveau, et cette fois-ci de l'organisation de cette visite d'Etat, les autorités espagnoles. Je n'ai pas besoin de vous dire l'intérêt que j'ai porté à l'entretien que Sa Majesté le Roi d'Espagne a bien voulu m'accorder, combien j'étais heureux de voir cet homme, symbole de son pays et qui incarne si bien l'Espagne de toujours. Et maintenant, je suis tout prêt, avec le Président AZNAR, à répondre à vos questions.

QUESTION - J'avais deux questions que je pose aux deux Présidents. Est-ce que vous pourriez nous parler de l'essor de l'extrême droite en Autriche ? J'aimerais connaître l'opinion des deux Présidents, également, à propos de la coopération, surtout en matière policière, la lutte contre le terrorisme. Est-ce que vous avez abordé, envisagé la possibilité que l'Espagne collabore avec la France pour faire face au problème du terrorisme islamique ? Et puis je voudrais demander au Président AZNAR si nous pouvons poser des questions en matière de politique intérieure ? Je vous remercie.

LE PRESIDENT - Pour les questions de politique intérieure, je voudrais dire à l'auteur de la question que je n'ai pas l'habitude d'évoquer à l'étranger la politique intérieure. Alors c'est vrai pour la France, cela n'est pas obligatoirement valable, bien que, je vous l'aie dit, nous ayons des points communs ou un accord sur pratiquement tout, ce n'est pas obligatoirement valable, naturellement, pour le Président du Conseil espagnol. Je regrette d'avoir à vous dire que je n'ai pas non plus l'intention de faire d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Autriche, qui vient d'avoir des élections. Et je n'ai pas de commentaire particulier à faire sur l'évolution politique à l'intérieur de ce pays. Ses autorités demanderaient de quoi je me mêle, et elles n'auraient pas tort.

Enfin, pour la coopération anti-terroriste, vous avez dit en particulier terrorisme islamique, je peux vous dire que la coopération pour la lutte contre le terrorisme, d'où qu'il vienne, quelle que soit sa nature, entre l'Espagne et la France, est une coopération sans réserves, qui n'est pas susceptible de varier parce que cela correspond à un véritable engagement politique et moral qui est le même des deux côtés de la frontière, à savoir que le terrorisme doit être combattu quoi qu'il arrive, et quelle que soit son origine. Et vous avez pu voir que, déjà, depuis plusieurs années, la coopération hispano-française en matière de lutte contre le terrorisme est une coopération, je dirai, exemplaire.

M. AZNAR - Je partage tout à fait ce que vient de dire le Président CHIRAC. Je comprends que votre question en ce qui concerne le résultat des élections en Autriche n'a pas un contenu idéologique. Il est évident que je ne peux pas partager les opinions d'une force politique qui soit à un extrême, que ce soit l'extrême droite ou l'extrême gauche. Quant à sa teneur du point de vue de la formation du gouvernement en Autriche, bien sûr, nous souhaitons aux Autrichiens de faire du mieux possible pour le bien de la stabilité et également pour ce qui est de la position de ce pays par rapport à l'intégration européenne. Du point de vue idéologique, évidemment, c'est une question qui est très claire pour moi.

En ce qui concerne la coopération policière dans la lutte anti-terroriste, coopération non seulement policière mais dans tous les domaines, là, il n'y a aucune réserve. Depuis longtemps déjà, nous sommes d'accord, il n'y a pas de distinction entre les terrorismes, ce sont des terrorismes et donc on combat ces terrorismes là où il se produisent et quelle que soit leur origine.

QUESTION - Je voudrais vous demander à tous les deux, puisque vous vous identifiez tellement dans vos propositions, est-ce que vous aurez une proposition conjointe pour le Sommet de Tampere en ce qui concerne les politiques d'immigration, particulièrement par rapport à l'immigration qui vient du sud de la Méditerranée. C'est une question qui s'adresse aux deux. Et puis ensuite, il y a eu aujourd'hui une manifestation, une manifestation convoquée pour défendre la création d'un département basque en France. J'aimerais que le Président CHIRAC me dise quelle est son opinion quant à l'éventuelle création de ce département ? Je vous remercie.

LE PRESIDENT - Pour ce qui concerne le Sommet de Tampere, qu'il s'agisse de l'immigration ou des deux autres sujets que j'évoquais tout à l'heure, nous avons la même position. Les flux d'immigration doivent être contrôlés, l'intégration doit être renforcée et on ne peut pas accepter de système autoritaire de répartition, comme par exemple certains systèmes de quotas qui ont été évoqués ici ou là par des pays amis. Mais nous ne sommes pas d'accord avec ces propositions.

Pour ce qui concerne le département basque, permettez-moi de vous dire que c'est un problème purement intérieur français et que je n'ai pas de commentaires à faire sur une manifestation dont je ne sais même pas d'ailleurs si elle a eu du succès ou non !

M. AZNAR - Pour la première partie de votre question, ce qui me concerne, parce que la deuxième partie cela ne me concerne pas, de toute évidence, je dois dire qu'il y a une approche tout à fait identique en ce qui concerne le Sommet de Tampere. Par conséquent, le gouvernement espagnol, le gouvernement français, auront sans doute des réunions pour fixer exactement notre position par rapport à certaines questions qui sont à traiter. Nous sommes partisans de conclusions claires à ce Sommet. Des conclusions qui soient claires pour les citoyens dans les trois domaines de Tampere, à savoir la politique d'immigration et d'asile, la politique de lutte contre la criminalité et la plus grande coopération judiciaire, c'est-à-dire la mise en place d'un espace judiciaire européen. Dans ces trois domaines, il faut qu'il y ait des conclusions très claires. Il y a des propositions très positives qui vont dans ce sens et donc il n'y a pas de problème pour que la France et l'Espagne aient des positions absolument identiques à Tampere.

QUESTION - Une question qui va peut-être vous paraître un petit peu futile mais qui intéresse certaines personnes. Il semblerait que le footballeur Anelka qui était invité par M. AZNAR au déjeuner demain ait décliné cette invitation au motif que son frère ne pouvait pas venir. Alors, est-ce que vous avez un commentaire sur cette attitude, Messieurs les Présidents ?

LE PRESIDENT - Je ne veux faire là non plus aucune ingérence dans les affaires familiales de M. Anelka, et donc je n'ai aucun commentaire à faire.

M. AZNAR - Je veux vous dire que j'espère qu'il mettra beaucoup de buts si c'est possible.

QUESTION - Une question pour le Président AZNAR. La France fait preuve d'un grand intérêt pour que l'Espagne fasse part du premier cercle de l'Europe de la défense, mais j'aimerais savoir quelles sont les conditions indispensables que présentera l'Espagne pour accepter cette invitation. Et est-ce que nous abordons là une question qui entraînerait une augmentation importante en matière de dépenses pour la défense ?

M. AZNAR - Disons tout d'abord qu'à Amsterdam, lorsque le Traité d'Amsterdam a été élaboré, l'Espagne, la France et d'autres pays, disons que nous étions six pays, ont eu une position commune en matière de sécurité, de défense sur la base de l'intégration de l'UEO dans l'Union européenne. Nous avons toujours cette position et nous avons toujours la position que le nouveau M. PESCOFF, M. SOLANA, doit être en même temps le Secrétaire Général de l'UEO, et donc l'UEO sera intégrée dans l'Union européenne. Autrement dit, il y aura pour l'Union Européenne une politique extérieure de sécurité et de défense, il faut qu'il y ait ce concept d'identité européenne de défense. J'ai étudié en détail le plan d'action français en ce qui concerne la politique, en ce

qui concerne la construction d'une politique européenne de défense, et je partage pleinement ce plan. Je suis pour l'existence d'un comité politique de représentants politiques s'occupant de ces questions. Je suis pour l'existence d'un comité militaire s'occupant de ces questions, je suis également pour un état-major militaire, je suis pour la transformation de l'Eurocorps en force de réaction rapide. Il faut qu'il y ait beaucoup d'éléments, un élément opérationnel militaire, un élément de prise de décisions stratégiques et tactiques, il faut qu'il y ait un élément d'information, il faut qu'il y ait également, bien entendu, un élément au niveau de l'orientation, de la direction politique. Tout ceci, bien sûr, sans affaiblir le lien transatlantique. L'Europe ne peut pas mener à bien sa mission dans le monde d'aujourd'hui, dans le monde de demain, si elle n'a pas cette capacité de défendre. Et si certains ont encore des doutes, eh bien je crois que la dernière crise au Kosovo a sans doute dissipé ces doutes. Et donc, il y a à ce point de vue une identité d'opinions très claire entre la France et l'Espagne. Deuxièmement, et j'espère que cela sera possible dans une large mesure, j'espère que l'on pourra mettre en route les décisions à Helsinki. Nous savons qu'il peut y avoir des problèmes mais je pense que nous ne devons pas nous arrêter, nous devons essayer d'élargir notre accord à d'autres pays, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, élargir à un nombre plus grand de pays, de participants, et j'espère que cet accord pourra être mis en oeuvre. Si, finalement, certains pays doivent être un peu le moteur de cette politique, eh bien, l'Espagne est disposée à le faire.

Troisième commentaire, l'Espagne est un pays qui en fonction des progrès qui se sont produits dans tous les domaines, dans le domaine politique, je veux remercier le Président CHIRAC, d'ailleurs, pour les paroles qu'il a eues en ce sens, l'Espagne doit assumer davantage de responsabilités. L'Espagne peut assumer ses responsabilités. En tant que pays, l'Espagne peut avoir de nouvelles ambitions, de nouveaux objectifs, à condition bien sûr d'être disposée à assumer les responsabilités, de façon solidaire avec nos alliés, nos amis. Et, bien sûr, il nous faut tirer les conséquences de toutes ces choses là. Nous ne pouvons pas, parce que ce ne serait pas sérieux sur le plan politique, et les autres, d'ailleurs, ne pourraient pas nous prendre au sérieux, nous ne pouvons pas envisager une politique où l'Espagne monterait en grade du point de vue politique et économique, mais dans le domaine de la sécurité, laisserait les autres s'en occuper. Je ne suis pas pour, bien sûr. Comme l'a dit le Président CHIRAC, nous avons structuré notre politique sous cet angle. Nous avons pris la décision d'avoir des forces armées professionnelles, c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de participer pleinement à la structure de commandement de l'Alliance atlantique, et comme je l'ai dit l'autre jour, nous avons donc l'inauguration du quartier général, ici à Madrid, et il y a le troisième aspect qui est fondamental. L'Espagne travaille sur ce dossier depuis longtemps, à savoir le processus de la construction de l'identité européenne de sécurité et de défense. Et là, l'Espagne doit aussi assumer ses responsabilités puisqu'elle en a la capacité. Elle a la dimension, elle a les ambitions pour le faire. Donc, non seulement l'Espagne, bien sûr, mais tous les pays devront adapter leurs forces armées, leurs idées, leurs responsabilités en matière de sécurité et de défense. Et, bien entendu, il s'agit d'agir d'un commun accord puisque nous parlons d'intérêts communs, de responsabilités communes et de possibilités communes. Et dans ce processus de transformation qu'a déjà entrepris l'Espagne, eh bien, nous continuerons à travailler dans un avenir immédiat. Les engagements internationaux de l'Espagne dans les différentes opérations sont très clairs et, par conséquent, je souhaite que cela aille de pair avec un progrès du point de vue politique, du point de vue économique et que tout aille dans ce sens.

QUESTION - Il s'agit de questions pour les deux Présidents. Tout d'abord, j'aimerais connaître l'opinion de vous deux quant à la question des 35 heures. Il y a eu aujourd'hui une manifestation en France des chefs d'entreprises qui demandaient la paralysie de ce projet. J'aimerais connaître l'impression des deux pays quant à ces 35 heures. Et puis, également on dit que deux sociétés du secteur du tabac en France et en Espagne sont proches d'un accord de fusion. Donc, quelle est l'attitude des deux Gouvernements et dans le cas du Gouvernement espagnol, est-ce qu'il y aura des problèmes, car je crois que l'Etat a encore ce que l'on appelle " l'action d'or " ?

M. AZNAR - En ce qui concerne la première question, nous avons toujours eu une position très claire. La durée de la journée de travail a connu des réductions en fonction de l'évolution du

changer les heures de la journée de travail à comme des négociations en fonction de l'évolution du marché du travail et en fonction de l'évolution des conditions de travail. J'ai toujours été pour le respect des accords entre les partenaires sociaux. Donc, si les partenaires sociaux se mettent d'accord sur une durée de travail d'un nombre déterminé d'heures, eh bien, je respecterai ces accords.

Si vous me demandez quelle est l'intention du gouvernement du point de vue législatif, eh bien, nous n'avons pas l'intention de légiférer, non. Nous n'allons pas légiférer pour déterminer une journée, une durée de travail de 35 ou de 36 heures, non. Ce n'est pas notre intention. Les partenaires sociaux, bien sûr, ont toute liberté pour établir des pactes, compte tenu d'ailleurs des circonstances de différents secteurs économiques.

En ce qui concerne votre deuxième question, je ne veux pas devancer les événements, il y a beaucoup de possibilités d'accord, effectivement, entre l'entreprise de tabac espagnole et l'entreprise française. C'est un accord très positif pour les deux parties. Un accord qui est sur le point de se matérialiser. Et d'après les éléments que je connais, je ne pense pas qu'il puisse y avoir d'éléments pouvant perturber cet éventuel accord.

LE PRESIDENT - Pour ce qui concerne les 35 heures, tout observateur de la scène française peut observer que, sur ce point, les points de vue sont à la fois divers et contrastés. Et c'est en réalité un problème interne aux Français, franco-français, que je n'ai donc pas l'intention de commenter ici.

Sur l'accord éventuel qui pourrait intervenir entre les deux grandes entreprises fabriquant du tabac, je ne veux pas porter là non plus de jugement dans la décision qui sera prise au niveau des entreprises, éventuellement des Gouvernements. Mais ce que je voudrais dire, c'est que toute opération de ce type, dans quelque domaine que ce soit, entre l'Espagne et la France, me paraît conforme à l'idée que je me fais de nos intérêts et de nos relations. Alors, je souhaite que cela puisse se faire, sans faire plus de commentaires sur les modalités.

QUESTION - Je voulais aussi poser une même question aux deux Présidents. Y a-t-il entre vous une évaluation commune du processus de paix au Pays basque ? Et y a-t-il également, éventuellement, une stratégie commune en la matière outre la coopération policière au sens strict ? Et pour le Président CHIRAC, plus concrètement, et sans vouloir entrer dans des questions franco-françaises, vous savez que l'organisation terroriste ETA prétend l'indépendance du pays basque et cela comprend aussi le pays basque français. Donc, je vous demande si vous considérez que dans l'Europe actuelle des Quinze, ce projet politique peut trouver une légitimité, et croyez vous qu'au pays basque français il pourrait y avoir un certain soutien social pour cette idée d'indépendance ?

M. AZNAR - En ce qui concerne la première question vous connaissez parfaitement ma position et je crois qu'il n'est pas nécessaire de consacrer du temps à réitérer cette position. Du point de vue du gouvernement, il est fondamental de répondre avec rigueur et responsabilité avec un espoir de normalisation et de paix pour la société basque. Après 30 ans de terrorisme, les gens là-bas veulent vivre en paix et s'il y a une normalisation, il faut respecter les règles démocratiques. Ceux qui tuent, ceux qui enlèvent, ceux qui empêchent une vie normale doivent cesser de le faire. C'est évident et il n'y a pas de prix à payer pour cela. D'aucuns, bien sûr, justifient la violence et ont besoin de l'expression d'un conflit, parce que le conflit c'est un mode de vie ou ce qu'ils appellent conflit. Et donc, bien sûr, si depuis quinze mois il n'y a pas eu d'assassinats, d'enlèvements, s'il n'y a plus, ce n'est pas encore le cas malheureusement, de violence dans la rue, si les règles du jeu sont acceptées, alors il n'y a plus de conflit. Donc la tentation de revenir à une situation de conflit, à cette théorie du conflit pour justifier la violence, est une tentation dans laquelle on tombe de façon constante et c'est là où, bien sûr, les démocrates où qu'ils soient ne doivent pas entrer dans ce jeu. Les règles sont très claires en ce qui concerne le respect du jeu constitutionnel et l'établissement d'une paix sans condition aucune. Notre Gouvernement a prouvé largement et continuera à prouver sa position dans ce sens.

Et, pour le reste, j'espère que dans un avenir immédiat, au pays basque, les choses pourront évoluer de telle sorte que l'espoir reste pendant longtemps et à l'avènement du XXIème siècle.

Ceci dit, comme je l'ai dit tout à l'heure, je serai très actif et l'initiative que nous avons prise par rapport à Tampere est claire : pour que, où que ce soit, s'il y a des phénomènes terroristes, surtout au sein de l'Union européenne, eh bien nous devons exprimer un engagement de sorte que ces phénomènes terroristes doivent être matés. On ne peut ni transiger, ni négocier, ni donner d'avantages ou de facilités. Cela doit être très clair et l'idée de la liberté, de la démocratie en Europe est associée à cette idée et c'est ce que je vais défendre clairement à Tampere.

LE PRESIDENT - Sur le processus de paix, je n'ai pas à juger. Je m'en remets au jugement du Président AZNAR et je soutiens son action. Quant à la question posée sur la légitimité du projet de l'ETA, je vous dirai que, pour moi, le projet de l'ETA est un projet terroriste et qu'un projet terroriste n'a jamais de légitimité.

QUESTION - Ma question s'adresse aux deux Présidents. Je voudrais savoir l'harmonie qui s'est dégagée, sur les thèmes européens, sur deux dossiers relativement épineux comme celui de l'harmonisation fiscale et celui de l'élaboration du pan social de la construction communautaire, et du degré avec lequel cela va se traduire dans les textes ?

M. AZNAR - Ecoutez, j'ai des idées très claires à ce propos, des idées simples aussi. La meilleure Europe sociale, c'est l'Europe qui crée des emplois et la moins bonne, c'est l'Europe qui n'est pas sociale ou qui est anti-sociale, et c'est celle qui crée du chômage. Donc, le débat se situe à ce niveau là.

Quelle mesure pouvons-nous adopter pour créer des emplois ? Evidemment, il y a de nombreuses mesures possibles et au sein de l'Union européenne depuis les engagements pris à Luxembourg, ratifiés ensuite à Cardiff, nous avons également le Pacte de l'emploi de Cologne, nous avons beaucoup progressé dans ce domaine. Et je tiens à vous dire que, de l'avis de la Commission européenne, les deux meilleurs plans pour l'emploi qui ont été présentés sont le plan français et le plan espagnol. Ceci dit, bien sûr, je pense qu'une bonne politique sociale c'est une politique qui crée des emplois. En Espagne, nous avons créé un million et demi d'emplois en trois ans et demi. C'est un chiffre excellent, donc c'est un exemple de ce qui contribue à l'Europe sociale. J'en ai parlé d'ailleurs avec le Président CHIRAC, la décision de réforme fiscale dans notre pays est très importante. La diminution des impôts directs en Espagne a été quelque chose de vital pour la création d'emplois. Si nous n'avions pas pris cette décision, nous n'aurions pas eu le rythme de croissance d'emplois et de croissance économique. Donc c'était quelque chose de vital et c'est pour cela que nous avons pris cette décision. Mais, bien sûr, toute autre chose, eh bien ce sont les normes, les pratiques qui supposent un manque de loyauté fiscale. Le fait qu'il puisse y avoir des paradis fiscaux, ça c'est une autre question, la question de l'absence de loyauté fiscale. Nous sommes contre la possibilité de ce genre de phénomène où que ce soit au sein de l'Union européenne. Mais moi, je conçois cette Europe sociale comme ça, et le défi principal et bien c'est le défi de l'emploi. Il n'y a pas d'Europe possible s'il n'y a pas de prospérité, de croissance et de création d'emplois. Comme la croissance n'est pas suffisante pour la création d'emplois, eh bien il est important de prendre des mesures actives pour la création de cet emploi. Il faut donc travailler dans ce sens et les plans d'emplois qui sont mis en marche dans l'Union européenne sont importants.

Et puis, bien sûr, nous disons que chacun a sa façon de procéder. Chaque Gouvernement peut avoir ses recettes, peut avoir des politiques concrètes. Moi je vous dis la politique dans laquelle je crois, c'est-à-dire celle qui en Espagne vise à diminuer les impôts, entraîner une réforme du marché du travail, une libéralisation, une plus grande concurrence. Tout ceci a donné lieu à une création d'emplois spectaculaire.

QUESTION - Le fait que vous ayez tous les deux une sensibilité politique assez proche dans une Europe qui est globalement de gauche modifie-t-elle vos relations, a-t-elle un impact quelconque sur vos relations ?

LE PRESIDENT - Je crois que c'est là un faux problème. Nous n'en avons pas parlé. Peut-être que le Président AZNAR aura un sentiment différent. Je l'ai déjà dit, dans un ensemble comme l'Union européenne, c'est-à-dire un ensemble qui s'intègre et se construit dans une évolution lente, qui se cherche d'une certaine façon, le problème pour chaque pays ce n'est pas de

rechercher à l'extérieur des idéologies de même nature, c'est de défendre ses intérêts. A la fois en comprenant qu' on ne peut pas aller au delà de certaines limites si l'on veut travailler ensemble, et réaliser ensemble, mais que tout de même on a été élu pour défendre ses intérêts. Et ceci efface beaucoup, pour ne pas dire, de mon point de vue tout à fait, les approches partisans ou idéologiques des problèmes politiques internationaux. C'est la politique réelle, pragmatique, qui triomphe, voilà mon sentiment. Si bien que je ne me suis jamais senti particulièrement impliqué dans les querelles idéologiques au niveau international, européen.

M. AZNAR - Je suis tout à fait d'accord avec ce que vient de dire le Président CHIRAC. Moi, dans ma conception d'une société moderne d'avenir, conception que nous avons définie comme la société des opportunités, ou une société qui ne se limite pas à imposer des règles, c'est cela que je souhaite. Et pour le reste, je partage pleinement ce qu'a dit le Président CHIRAC. Mais je voudrais quand même ajouter, parce qu' il ne faut jamais perdre le sens de l'humour, que dans la société des opportunités moi, j'envisage aussi en tout cas la possibilité que tous ceux qui se trompent, puissent changer d'opinion et qu'ils retrouvent la voie de la politique correcte.

QUESTION - Pour le Président Espagnol, le Président AZNAR, est-ce que le Gouvernement a envisagé des aides économiques pour les membres de l'ETA qui reviendraient en Espagne ?

LE PRESIDENT - Nous avons mis en oeuvre une initiative pour que les personnes liées au monde de la violence et qui étaient à l'extérieur puissent rentrer et que ceux qui n'avaient pas d'affaires en suspens avec la justice puissent rentrer. C'est une initiative qui reste en place.

Malheureusement, je vais vous dire que c'est une initiative qui s'est heurtée à certaines difficultés venant de personnes qui auraient dû faciliter cette initiative. Mais c'est une initiative très intéressante, qui donne des résultats, et je suis persuadé que dans un avenir immédiat les résultats seront de plus en plus nombreux. Nous obtenons des résultats au fur et à mesure.

Je voudrais dire un dernier mot, des remerciements que j'adresse à l'Espagne, à ses dirigeants, à son roi. L'Espagne je l'ai dit, sous l'impulsion de son Gouvernement, est aujourd'hui une Espagne sûre d'elle-Même et elle a les moyens de l'être. Elle s'est dotée des moyens d'être sûre d'elle même. Alors, dans ce contexte, j'attachais une importance particulière à cette visite d'Etat qui avait pour ambition à mes yeux de faire comprendre aux Espagnols que l'Espagne est pour la France un partenaire absolument majeur, en Europe naturellement, mais aussi en Méditerranée et plus généralement dans le Monde.

L'Espagne est pour la France un partenaire absolument majeur. On l'a vu sur le plan économique, et le Président AZNAR l'a souligné, mais c'est également vrai sur le plan politique. Je voulais le souligner et c'est un peu le message que je voulais faire passer à l'occasion de cette visite d'Etat. Je vous remercie.